

quand les plus élémentaires notions de la charité chrétienne sont mises en cause par l'esprit de mensonge et d'erreur.

Mgr LE MONNIER.

Actes Episcopaux

MONTREAL, janvier 1900. — Lettre pastorale promulguant la bulle *Properante ad exitum* et les constitutions *quod pontificum et aeterni pastoris* relatives au jubilé de l'année 1900.

SHERBROOKE, 8 janvier 1900. — Circulaire au clergé.

- I. Promulgation du grand jubilé de l'année sainte.
- II. Suspension des indulgences durant l'année sainte.
- III. Privilège de l'indulgence du jubilé pour certaines personnes.
- IV. Sujet des conférences ecclésiastiques pour 1900.
- V. Rapport des œuvres diocésaines.

OTTAWA, 10 janvier 1900. — Circulaire au clergé.

- I. Etat des comptes.
- II. Carême de 1900.
- III. Questions à traiter dans les conférences de 1900.

SAINT-HYACINTHE, 26 janvier 1900. — Circulaire au clergé.

- I. Promulgation du jubilé de l'année sainte.
- II. Privilège accordé à certaines catégories de personnes de gagner en dehors de Rome, dès cette année, l'indulgence du jubilé.
- III. Indulgences suspendues durant l'année 1900.
- IV. Décret touchant la conclusion des absoutes.
- V. Privilèges d'anticiper Matines et Laudes.
- VI. La bulle *Properante ad exitum*, portant indiction du jubilé.
- VII. La constitution *Aeterni Pastoris* en faveur des moniales, etc.
- VIII. Compte rendu des œuvres diocésaines pour l'année 1899.